

Introduction

Une gentrification rurale de plus en plus visible dans les sphères publiques et académiques

Greta TOMMASI et Frédéric RICHARD

En mars 2021, deux réalisateurs documentaristes, préparant un film sur le plateau de Millevaches, nous ont écrit :

« Nous nous intéressons précisément à la question sociale de ce supposé exode urbain actuel : comment les nouveaux venus issus des métropoles altèrent le territoire ? De nombreuses personnes et collectifs arrivent actuellement sur le Plateau et achètent, faisant également monter les prix de l’immobilier, militants écolos, télétravailleurs post-covid, retraités. Métropolisation du plateau de Millevaches ou renouveau d’un territoire oublié ? Quels sont les outils et options possibles pour quelle vision politique ? »

Ce faisant, ils souhaitaient également recontextualiser la question de la gentrification du Plateau près de 10 ans après la publication d’un article qui y avait alors fait débat (Richard *et al.*, 2014a). Il est un fait que la notion et ses déclinaisons lexicales se sont rapidement popularisées dans les médias au cours des dernières années. Ainsi, le 19 octobre 2021, *Le Monde* publiait un long article intitulé « Dans le Perche, une “greentrification” accélérée par le Covid-19¹ », s’inspirant directement des travaux de Smith (1998). Ce mouvement s’est progressivement accéléré tout au long de la crise du Covid-19 et plus précisément des épisodes de confinement des uns, mais aussi de « déconfinement » des autres. Le 28 mars 2021, le quotidien *Sud-Ouest* relatait à cet égard une modalité particulièrement conflictuelle du ou des processus en cours en citant des militants basques (« de nombreuses personnes venues des quatre coins de la France ont accouru, les poches remplies, envahir notre marché immobilier² »), qui souhaitaient défendre

1. Maryline BAUMARD et Nicolas KRIEF (photos), « Dans le Perche, une “greentrification” accélérée par le Covid-19 », [https://www.lemonde.fr/fragments-de-france/article/2021/10/19/dans-le-perche-une-greentrification-accelereepar-le-covid-19_6098917_6095744.html], consulté le 15 janvier 2024.

2. « “Vous êtes le virus du Pays basque” : des messages contre les Parisiens placardés sur les murs », [<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/vous-etes-le-virus-du-pays-basque-des-messages-contre-les-parisiens-placardes-sur-les-murs-1826068.php>].

leur droit et celui de leurs enfants à pouvoir rester vivre au pays, à ne pas en être évincés ou remisés dans les recoins les moins attractifs.

En l'occurrence, même si les médias se sont emparés depuis de nombreuses années de la question du renouveau des campagnes (sans guère de nuances d'ailleurs), si de nouveaux guides à l'installation sont régulièrement édités à destination des urbains en mal de campagne, si les articles de presse pointent les conflits entre néo et anciens habitants, le son des cloches ou le chant du coq Maurice faisant office des caricatures les plus tristement éculées, l'ensemble de ce bruit de fond n'est que la prise de conscience un peu tardive de la reprise rurale et de certaines de ses formes en France. La recherche l'a abondamment documentée depuis plusieurs décennies, soulignant tantôt les territoires, les acteurs, les facteurs, les limites, etc. de la renaissance rurale dont un colloque à Toulouse en 2016³ a symboliquement constitué un temps fort. C'est d'ailleurs à l'occasion de ce colloque qu'une session construite autour de la notion de gentrification rurale a été organisée, session réunissant une toute petite partie seulement des contributeurs et contributrices du présent ouvrage. De fait, depuis 2016, le terme de gentrification rurale a lui-même joui d'une popularité croissante dans les travaux académiques. Avant d'évoquer quelques travaux récents ou en cours, notons que la notion de gentrification rurale est apparue officiellement dans les nouveaux programmes et manuels de classe de première générale à l'occasion d'une énième réforme du baccalauréat et, de manière concomitante, dans la lettre de cadrage du CAPES et de l'agrégation sur les espaces ruraux en France. La littérature scientifique s'y est elle aussi intéressée et pour ne citer que quelques thèses récemment soutenues, il est possible d'évoquer celles de Paula Dolci (2021), Marie Méténier (2020), Pierre Guillemain (2020), Madeleine Mialocq (2020), Quentin Brouard Salah (2021), Gabrielle Saumon (2019), ou celle de Nelly Reigner (en cours). Autre exemple, le colloque des 16 et 17 septembre 2021 intitulé « Le moment rural : ruralités en transitions », organisé par le Cermosem à Mirabel, et au cours duquel de très nombreuses interventions ont fait cette fois-ci explicitement mention du terme de gentrification rurale, de manière souvent spontanée, naturelle, évidente. Qu'il s'agisse des univers médiatiques ou scientifiques, quelle que soit l'influence des confinements liés au Covid-19, l'usage du concept de gentrification rurale, la reconnaissance de sa portée potentiellement opératoire sur le terrain et l'intérêt d'y travailler sont manifestes depuis ces toutes dernières années.

À l'inverse, en 2013-2014, au moment de la rédaction et du dépôt du projet d'ANR iRGENT (international Rural Gentrification) en association avec des institutions et collègues anglais et étasuniens, les publications françaises étaient encore très rares, les chercheuses et chercheurs vaguement intéressés. Ce programme visait trois principaux objectifs. Le premier ambitionnait de travailler au concept de gentrification et à sa très inégale visibilité au sein

3. Il s'agit du colloque international « La renaissance rurale d'un siècle à l'autre? Journées rurales 2016 et 25 ans de Dynamiques rurales », Toulouse, 23-27 mai 2016, [<https://blogs.univ-tlse2.fr/dynamiquesrurales/>], consulté le 15 janvier 2024.

des trois sphères académiques nationales concernées. Le deuxième consistait à améliorer les connaissances relatives au processus lui-même. Pour ce faire, nous avons décidé de nous appuyer sur une approche, d'une part, par types de gentrificateurs, distingués les uns des autres en fonction de leurs portefeuilles de capitaux (économiques, sociaux, culturels, environnementaux, etc.) et, d'autre part, par le degré de maturité du processus de gentrification des trois terrains retenus par pays. Le dernier objectif était d'adopter un ensemble de démarches méthodologiques réellement transnationales, en particulier quant à l'analyse des références bibliographiques, à une définition/délimitation transnationales du rural et aux indicateurs statistiques strictement comparables pour mesurer l'évolution du processus depuis le début des années 1980.

Enfin, à l'issue des quatre ans de l'ANR, c'est dans le cadre de l'équipe française du projet qu'a émergé l'idée de proposer un colloque. Il s'est tenu à Limoges du 21 au 23 novembre 2018 et a inspiré cet ouvrage. Volontairement, cet événement s'est focalisé sur la recherche francophone, traduisant par ailleurs le constat que seule une partie des objectifs initiaux de l'ANR s'est concrétisée. L'une des raisons de cet échec – ou de ce résultat ? – est qu'il est dans les faits très délicat de comparer, et les terrains (du fait des contextes singuliers à de nombreux titres), et les nuances théoriques ou épistémologiques susceptibles d'exister entre la France, le Royaume-Uni ou les États-Unis. Et que le *globish*⁴ désormais d'usage dans les colloques internationaux ne nous y aide certainement pas. C'est pour ces raisons que nous avons délibérément décidé de « réfléchir à la réception de la notion de gentrification rurale par la communauté scientifique française et francophone, et d'autre part [de] dresser un panorama des recherches engagées en France sur le processus lui-même » (appel à communication). Il nous a par ailleurs semblé que le contexte géographique français (nomenclatures, données, terrains, etc.) et francophone (Paquette et Domon, 2003 ; Simard, 2011) pouvait amplement nourrir deux jours de rencontres, la troisième étant consacrée à des regards croisés sur les interventions des deux premières journées, regards croisés qui ont pu contribuer à modifier les positionnements épistémologiques ou les analyses empiriques des uns et des autres.

Un contexte longtemps défavorable à la circulation du concept

Implicitement, la lectrice et le lecteur auront compris que le constat actuel précédemment dépeint n'était pas vraiment celui du début des années 2010, *a fortiori* moins encore celui des années 2000. En effet, comme le rappellent d'autres travaux (Richard, 2021 ; voir l'article 1), à de rares exceptions près (Raymond, 2003 et 2005 ; Richard, 2009 ; Cognard, 2010 ; Pistre, 2012 ; Perrenoud, 2008 et 2012), le terme même de gentrification rurale était absolument absent du vocabulaire des sciences sociales en France (en dépit d'une première apparition

4. Le *globish* désignant ici cet anglais mal et inégalement maîtrisé, empêchant toute nuance dans les analyses.

dès 1985 dans une recension d'ouvrage par Claude Moindrot) alors qu'il était d'un recours très usuel dans la littérature anglophone.

Cet hiatus tient à plusieurs explications que nous avons progressivement identifiées *via* deux principales méthodes. D'abord une analyse bibliométrique internationale que nous avons réalisée en remontant des premières publications jusqu'à 2015 (voir l'article 1). En parallèle, nous avons entrepris une série d'entretiens, dont sont issues les citations utilisées dans cette introduction et dans les introductions des parties⁵, auprès d'une vingtaine de chercheuses et chercheurs qui ont travaillé explicitement à la gentrification rurale, ou le plus souvent à des phénomènes ou à des termes (tel qu'embourgeoisement) que nous avons considérés comme synonymes ou potentiellement équivalents à celui de gentrification rurale.

Une première explication du délai d'application du terme de gentrification aux campagnes françaises s'explique de manière assez élémentaire en ce sens que le processus y a démarré bien plus tard et qu'il s'y traduit de manière beaucoup moins massive (Richard, 2021). Une seconde explication tient aux trajectoires respectives des géographies, voire des études, rurales britanniques et françaises. La géographie rurale française aurait ainsi plutôt délaissé les approches sociales à partir des années 1950-1960, pour se tourner massivement vers l'analyse des mondes agricoles, pour ne pas dire agraires. Si l'inflexion s'amorce dans les années 1980, l'analyse sociale des espaces ruraux se renforce dans les années 1990 en se combinant d'ailleurs à une ouverture à d'autres disciplines. Pour autant, et hormis les grands classiques (Béteille, 1981 ; Kayser, 1989), même les recherches à caractère social ou culturel sont souvent menées à une échelle très locale. En outre, les travaux et approches à caractère critique, évoquant les inégalités ou les processus d'exclusion sociale sont rares (Maclouf, 1986 ; Séchet, 1993 ; Mathieu, 1997 ; Pagès, 2004 ; Bonerandi, 2008). En revanche, à cette période, les recherches relatives à la nouvelle attractivité des espaces ruraux, aux modalités de leur dynamisme et au potentiel de développement socio-économique font florès. En guise de dernier point, il est impératif de souligner la très rapide expansion, sur les plans spatiaux et symboliques, du périurbain qui, depuis les années 1980, a progressivement « phagocyté » les campagnes proches des villes (qui, sans l'urbanocentrisme ambiant, auraient pu être « périrurales » du reste). D'un point de vue académique et dans une certaine mesure, cela a par exemple pu impliquer que, le périurbain « venant de la ville », les questions de segmentations sociospatiales, les processus de substitution des populations locales par des ménages plus aisés, etc., y aient également été traitées comme des problématiques inscrites dans le champ de la géographie urbaine plutôt que rurale.

Certains des commentaires précédents sont issus des entretiens mentionnés plus haut. Et leur exploitation est d'autant plus intéressante qu'elle révèle les lieux et moments qui font (ou ont fait) que la gentrification rurale en tant que concept, fait scientifique ou simple hypothèse ait si longtemps été ignorée ou

5. Ces extraits d'entretiens sont référencés dans tout l'ouvrage ainsi : entretien chercheur.

soit aujourd'hui mieux acceptée. Pour nous aider à démêler ces nœuds, nous nous sommes précisément appuyés sur les travaux de Bruno Latour relatifs aux cinq boucles de l'anthropologie des sciences et à leur plus-value pour comprendre comment se fabriquent, circulent ou non, les idées et faits scientifiques (Latour, 2001). Notre démarche sera plus longuement approfondie et exploitée dans l'article 1.

En premier lieu, pour plusieurs chercheuses et chercheurs, la géographie rurale française a longtemps cherché son « indépendance » en revendiquant son propre vocabulaire. La gentrification étant considérée comme un concept venant de l'urbain et en ce sens inadapté aux espaces ruraux, le terme a donc été longtemps rejeté pour cette raison. Pourtant, sans aller jusqu'à parler d'épistémologie des sciences, la chronologie des publications est en elle-même explicite : les premiers travaux portant réellement⁶ sur les gentrifications rurale et urbaine ont été étonnamment concomitants (Richard, 2021). L'autre grand frein identifié par les chercheuses et chercheurs tient « bêtement » aux difficultés linguistiques et techniques : il ne faut pas sous-estimer le fait qu'à l'époque l'anglais était loin d'être lu par la majorité des géographes français et que les revues anglo-saxonnes n'ont été disponibles *via* Internet qu'à une date relativement récente.

Ces deux premiers freins à la circulation expliquent aisément la difficulté à activer ce que Bruno Latour décrit comme « la boucle de l'autonomisation » (Latour, 2001), c'est-à-dire la coalition d'un groupe de chercheurs autour de l'objet. En effet, dans la mesure où les collègues ont longtemps été nombreux à rester réticents au terme de gentrification, aucun « cercle de spécialistes » ne s'est créé en France. La littérature francophone (et il faut à cet égard souligner le rôle des Québécois comme passeurs entre les mondes académiques anglophones et francophones) n'a pas été en mesure de proposer de réflexions communes, contradictoires, en bref, scientifiques pour entamer l'élaboration d'un cadre de pensée collectif ni même de définitions partagées. Or, faute d'un socle théorique commun, en particulier dans un contexte de travaux empiriques la plupart du temps isolés les uns des autres, ce que Latour appelle « la boucle de la mobilisation du monde », c'est-à-dire l'ensemble des moyens avec lesquels les chercheuses et chercheurs inscrivent et représentent les réalités qu'ils et elles étudient en tant que scientifiques, est elle aussi difficile à faire vivre : faute de définition commune, les indicateurs, les méthodes d'observations, de mesure, d'analyse paysagère, etc., ne sont pas calibrées, pas comparables.

Le terrain, porte d'entrée vers la gentrification rurale

Tout cela concourt à rendre le socle épistémologique de la gentrification rurale fragile et mouvant, ce qui explique la lente circulation du concept au

6. Il est souvent fait référence à Ruth GLASS (1964, p. XIII-XLII) en tant que fondatrice du néologisme. Cependant, le terme n'est mentionné que dans un court paragraphe de l'introduction générale de l'ouvrage qu'elle a dirigé en 1964 et ne fait l'objet d'aucune autre mention, pas même dans le chapitre qu'elle a écrit avec J. Westergaard (GLASS et WESTERGAARD, 1964, p. 159-206).

sein de la géographie française. La quasi-absence de travaux – du moins jusqu’à la première moitié des années 2010 – permettant d’en définir les contours ou proposant des grilles d’analyse sur les formes et les conséquences de ce processus limite la possibilité de s’appuyer sur des cadres théoriques de la gentrification rurale. Une conséquence de cette fragilité épistémologique est la place accrue accordée à la dimension empirique : les entretiens réalisés avec des géographes pour mieux comprendre la circulation du concept en France et les motivations qui les ont conduits à le mobiliser – ou pas – ont en effet mis en évidence la place du terrain dans leur démarche, notamment quand les enquêtes et observations les ont confrontés à des processus sociospatiaux pour lesquels ils et elles « manquaient de mots ». Face à une lacune du vocabulaire scientifique, la gentrification a alors permis de nommer ces processus.

Le lien entre observations et mobilisation du concept est néanmoins variable selon les profils, les parcours et les méthodes des chercheurs et chercheuses. Les entretiens d’abord, les échanges qui ont animé le colloque de Limoges ensuite, ont mis en évidence à quel point l’ancrage disciplinaire et la relation au terrain orientent les choix conceptuels et expliquent la plus ou moins grande propension à s’approprier le concept de gentrification rurale. Ainsi, sa mobilisation semble plus aisée pour des chercheurs et chercheuses s’inscrivant dans la géographie sociale et privilégiant des approches de terrain avec des outils qualitatifs. En ce sens, l’expérience du terrain est tout autant le support pour récolter des données qualitatives permettant d’étudier des processus sociospatiaux, que l’occasion de saisir des réalités qui relèvent de l’intuition, qui touchent à la dimension sensible des lieux. Faire du terrain permet alors d’avoir une vision globale des paysages, de repérer des pratiques, des comportements, des atmosphères autrement difficiles à saisir. Nous avons pu vérifier à quel point cette connaissance sensible du terrain est déterminante dans le cadre de l’ANR iRGENT, à travers la distribution manuelle des questionnaires, réalisée à pieds ou à vélo dans 7 900 boîtes aux lettres sur trois territoires d’enquête (Anjou, Dordogne et Luberon) : cela nous a permis de les arpenter de manière inédite, d’accéder à des recoins que nous n’aurions probablement pas entrevus, ou avec une perception différente des marqueurs de la gentrification. Qu’il s’agisse de marqueurs physiques, tels que des éléments récurrents dans les styles de rénovation, d’aménagement extérieur et de décoration, ou de marqueurs immatériels, telles que les ambiances dans les rues ou lors d’une fête de village, ce sont autant de signaux d’une transformation sociale imperceptibles autrement qu’à travers le terrain. Cette approche fine et sensible est d’autant plus importante que la gentrification rurale se manifeste dans les campagnes françaises de manière diffuse et souvent par « poches », par exemple à travers des villages ou hameaux gentrifiés, sans que ce processus caractérise l’ensemble du territoire où ces lieux s’inscrivent (Richard *et al.*, 2014a).

De manière complémentaire, les géographes privilégiant une approche quantitative des processus sociospatiaux et une échelle d’analyse large permettent une étude plus structurelle des phénomènes sociaux, mettant en évidence les trajectoires de spécialisation sociale au sein des territoires. L’échelle spatiale et

temporelle requise par ces analyses a néanmoins rendu jusque-là difficile le fait de saisir les processus de gentrification quand ceux-ci ne sont pas encore statistiquement mesurables. Ainsi, cette approche méthodologique permet de relever à l'échelle territoriale des indices de changement, montrant une « poussée des cadres », un « recul de la mixité » ou encore une « spécialisation sociale » au sein de certains territoires ruraux, sans pour autant avoir franchi la frontière conceptuelle de la gentrification rurale.

La relation entretenue par les géographes avec leurs terrains de recherche s'est également imposée comme un facteur expliquant la plus ou moins grande appropriation du concept de gentrification rurale. Cela invite, d'une part, à interroger l'engagement vis-à-vis du terrain et, d'autre part, à relire ses pratiques, ses écrits, ses propres interprétations et donc à étudier « la géographie en train de se faire (Latour, 2005) et de se dire » (Volvey *et al.*, 2013). Les entretiens et les échanges avec les chercheuses et chercheurs ont souligné à quel point la relation au terrain peut influencer leur positionnement vis-à-vis de la gentrification rurale. Par exemple, les géographes engagés dans une démarche comparative entre un terrain étranger, où le concept de gentrification avait déjà été mobilisé, et un terrain français, ont questionné et appliqué le concept sur ce dernier avec une relative facilité. C'est le cas de Stéphanie Raymond (2003), pour qui le terrain mené dans le comté de Mendocino en Californie et le contact avec des chercheurs locaux travaillant sur la gentrification ont été déterminants pour l'application du concept au pays de Grésigne dans l'Aveyron. De même, les terrains britanniques ont été centraux dans les réflexions de Frédéric Richard (2009 et 2021) sur la gentrification rurale en France. Dans ces deux exemples néanmoins, le passage des frontières ne s'est pas fait sans obstacles ou questionnements : Stéphanie Raymond témoigne lors de son entretien des difficultés et des ostracismes académiques vis-à-vis d'un concept encore nouveau au début des années 2000, alors que Frédéric Richard s'interroge, presque vingt ans plus tard, sur les conditions d'importation d'un concept entre deux contextes géographiques, politiques, académiques (Richard, 2021).

À l'inverse, un terrain reconnu comme rural et investi depuis longtemps, et donc avec des cadres conceptuels qui ont structuré d'autres modalités d'analyse, sur une temporalité plus longue, a conduit certains chercheurs et chercheuses à exprimer des doutes sur le processus de gentrification rurale. Cela peut tenir à des approches épistémologiques ancrées dans l'histoire de la géographie rurale, de laquelle la gentrification serait absente. Comme l'a exprimé une géographe, « les ruralistes ont très rarement utilisé [le concept de] gentrification aussi parce que leur manière de penser, leur corpus théorique est fondamentalement différent » (entretien chercheur). De plus, le prisme des inégalités socioenvironnementales viendrait occulter des tensions et hiérarchies sociales plus anciennes et structurantes au sein de la ruralité : « Je trouve qu'on a arrêté à un certain moment d'étudier la société rurale dans ses contrastes, dans ses groupes, dans sa fragmentation [...]. On travaille aujourd'hui sur ces processus de fragmentation de société rurale [...] en oubliant qu'elle a toujours été fragmentée » (entretien chercheur).

Si la relation au terrain apparaît parfois comme un frein à la circulation du concept, dans la plupart des expériences il reste pour autant particulièrement opératoire – comme l’ont affirmé des chercheuses ou chercheurs rencontrés. C’est alors ce caractère heuristique qui semble avoir facilité une circulation du concept au-delà du monde académique, notamment dans les médias. La multiplication, ces dernières années, des articles de presse sur la gentrification rurale et l’intégration du concept dans tous les manuels scolaires du secondaire illustrent bien comment ce que Latour appelle la boucle de la « représentation publique » (Latour, 2001) a finalement été activée. Si cela permet une plus large diffusion du concept auprès du grand public et au sein de la sphère académique, le risque est néanmoins de diluer la notion et, plus particulièrement, de lui faire perdre sa portée critique.

Définir la gentrification rurale : rapports de dominations et inégalités socioenvironnementales

La dimension critique de la gentrification rurale a été une problématique récurrente tout au long de l’ANR iRGENT, alimentée par les relations parfois délicates avec les acteurs sur le terrain et souvent questionnée lors des échanges au sein du monde académique. Dans des territoires ruraux ayant connu des phases de dévalorisation, de déclin démographique et économique, il a parfois été difficile d’aborder de manière critique les impacts des recompositions sociales : l’arrivée de nouvelles populations y est vécue comme synonyme de dynamisme et, plus largement, comme source de développement local. Cette perspective, cohérente avec les approches scientifiques de la renaissance rurale et des migrations d’aménités, fait aussi écho à une certaine conception de la gentrification urbaine, perçue comme un outil de régénération ou comme une évolution « normale » de la ville néolibérale (Clerval et Van Criekingen, 2012). Évoquer les inégalités ou les rapports de force dans les territoires peut alors être perçu comme intrusif et gênant, car cela met en cause les choix politiques locaux, et cela attribue au chercheur ou à la chercheuse le rôle du « rabat-joie », les acteurs locaux souhaitant mettre l’accent sur les aspects positifs du renouveau rural plutôt que sur ses effets pervers.

Le travail de bibliographie mené à l’échelle internationale, les terrains réalisés (en France, en Angleterre et aux États-Unis) et les échanges avec les collègues britanniques et étasuniens, pour qui les inégalités socioenvironnementales sont pleinement assumées dans l’analyse des espaces ruraux, ont constitué autant d’étapes vers l’affirmation de notre positionnement vis-à-vis de la gentrification rurale, que nous considérons comme un processus d’appropriation matérielle et symbolique lié à l’arrivée de nouvelles populations mieux dotées en capitaux que les populations précédemment installées. Cela conduit, à travers des recompositions sociospatiales, à l’exclusion des groupes sociaux moins favorisés. Ce processus d’exclusion n’est pas soudain et se déroule sur plusieurs années, voire décennies, par le jeu des mutations immobilières, de la rénovation du bâti,

des politiques d'urbanisme, mais également de l'évolution démographique car, les territoires ruraux étant caractérisés par une population vieillissante, le remplacement s'appuie aussi sur la « disparition » des générations plus anciennes. De plus, ce processus d'exclusion se joue souvent sur un plan symbolique plus difficilement mesurable, mais clairement perçu par les habitants. Ils peuvent exprimer un sentiment de dépossession et de délégitimation vis-à-vis de leur lieu de vie, ne se reconnaissant plus dans les pratiques sociales, ne retrouvant plus les services ou commerces qu'ils et elles avaient l'habitude de fréquenter. Ces populations soulignent par ailleurs une évolution des paysages et des pratiques environnementales, face auxquelles elles se sentent étrangères. En effet, les travaux britanniques et nord-américains qui ont nourri nos réflexions d'abord, et les enquêtes de terrain ensuite, ont mis en évidence le rôle déterminant de l'environnement dans le processus de gentrification (Richard, 2009). Moteur des installations résidentielles et objet d'investissement ensuite, l'environnement nous est apparu comme un outil puissant de distinction sociale et de domination, au point de pouvoir désormais l'identifier en tant que capital. La grille de lecture du capital environnemental, développée au début de l'ANR iRGENT, a justement permis de définir et caractériser les valeurs environnementales des nouvelles populations et d'analyser la manière dont elles influencent leurs représentations et guident leurs pratiques. À travers leurs investissements dans l'environnement, qu'ils soient symboliques, matériels ou financiers, les gentrificateurs assoient leur position dominante, faisant de l'environnement un élément constitutif des fortes inégalités sociales dans les territoires gentrifiés (Richard *et al.*, 2017 ; Tommasi *et al.*, 2017 ; Saumon, 2019 ; Saumon et Tommasi, 2022).

Encore plus aujourd'hui après la « mise au vert » promue et valorisée lors de la crise sanitaire, mettre en évidence ces processus d'exclusion est central dans notre démarche, qui s'inscrit par conséquent dans une géographie critique, visant à « analyser, pour les dénoncer, les formes de domination » (Gintrac, 2020, p. 7). Cette analyse nous semble d'autant plus nécessaire que l'imaginaire associé aux espaces ruraux se caractérise par des représentations liées à la cohésion sociale, aux solidarités, avec une « image des campagnes comme cadre de vie champêtre, aux paysages esthétisés et patrimonialisés, offrant aux citoyens assoiffés de verdure un contact privilégié avec la "nature"... Vision bien aseptisée des espaces ruraux, qui tend à gommer les antagonismes sociaux et politiques les traversant » (Landy et Moreau, 2015). La période de crise sanitaire a exacerbé cette représentation lisse, médiatisant des installations de citoyens dans une campagne identifiée comme espace de liberté et de ressourcement, en écartant les tensions et les inégalités présentes. Il nous paraît également nécessaire que ces formes de domination soient reconnues par les décideurs politiques et, en conséquence, prises en compte lors de l'élaboration de politiques publiques locales qui puissent, de l'accès au logement aux initiatives sociales, assurer, à tous, un « droit au village » (Landy et Moreau, 2015) ou, pour mettre l'accent sur le cadre environnemental, autant que social, un « droit à la campagne ».

Ces différents thèmes et questionnements sont abordés dans les quatre parties de cet ouvrage. La première, « Approches épistémologiques de la gentrification rurale en France », revient sur la circulation du concept de gentrification rurale en France et le met en perspective avec d'autres grilles de lecture qui lui sont plus ou moins intuitivement liées, notamment la gentrification urbaine, la périurbanisation et les migrations d'aménité. Les quatre articles éclairent la relation entre ces approches, qui ont jusqu'ici avancé de manière parallèle et relativement étanche, expliquant la marginalité de la gentrification rurale dans la géographie française, et mettent en évidence la complémentarité et les passerelles aujourd'hui possibles entre les différents concepts.

La deuxième partie porte son attention sur les « Acteurs et fabrique de la gentrification », et permet d'appréhender la diversité des territoires et des profils sociaux qui caractérisent le processus. Il s'agit de souligner l'importance du travail de terrain pour saisir avec finesse les transformations sociales et spatiales dans les territoires concernés par la gentrification, tout en montrant inversement comment la gentrification peut amener à éclairer différemment son propre terrain d'enquête. Les temporalités de la recherche comme du processus lui-même sont ainsi au cœur des contributions, qui éclairent l'intérêt de suivre l'évolution du phénomène sur le temps long dans les territoires ruraux.

Dans la troisième partie, les auteurs se confrontent à « Un enjeu de taille », à savoir l'épineuse question des indicateurs mobilisables pour mesurer la gentrification, ses formes, ses dynamiques, la diversité de ses acteurs. Dans cette perspective, ils présentent les outils testés ou potentiels : bases de données notariales sur les achats/ventes des maisons, recensements de la population, bases de données MAJIC, etc. Si ces outils présentent des limites, en partie comblées par des approches qualitatives dont les auteurs soulignent souvent la complémentarité, ils permettent par ailleurs une analyse multiscalaire des dynamiques de gentrification, allant de l'échelle locale à l'internationale.

Enfin, dans la quatrième partie de l'ouvrage, il sera question des leviers de la gentrification, et plus particulièrement de ceux qui peuvent être activés par le droit de l'urbanisme, le droit de l'environnement et les politiques d'aménagement. Si les deux contributions dévoilent les mécanismes juridiques et politiques dont les acteurs locaux se saisissent pour produire – plus ou moins volontairement – de l'exclusion sociale, elles mettent aussi en évidence l'importance d'une prise de conscience des effets pervers des outils législatifs en matière d'urbanisme et d'environnement. C'est alors une invitation implicite faite aux acteurs locaux pour élaborer des contrepois juridiques face à des recompositions sociospatiales excluantes.